

Bulletin municipal



N° 96 mai juin
2024

Anzat le Luguet

**Réouverture du bar restaurant
au bourg d'Anzat :
Le Pépendille**



Le Pépendille
Du Pep's dans vos Papilles

Et si on se rencontrait !

**Encore un peu de patience et
le "Pépendille " ouvrira ses portes.**

**Patricia & Laetitia, mère & fille
vous proposent de découvrir ce lieu :**

**Un bar restaurant convivial, chaleureux, qui vous permettra de vous réunir
autour d'une cuisine familiale.**

**Ce n'est plus qu'une question de jours, puisque ce duo féminin vous invitera
prochainement à se retrouver lors d'un apéritif inaugural
afin de faire connaissance.**

C'est pour bientôt alors soyez nombreux !

On vous attend

Patricia et Laetitia.

Contact : 06 84 95 71 19 Mail : lependille@gmail.com

Ce qui s'est passé

Organisé par le comité d'animations d'Anzat le samedi 13 avril, "Les pièces montées de la Couze" ont présenté : leur nouveau spectacle.

"Le diable au cor " et, "A propos de pattes"

Devant un public nombreux , la troupe d'Ardes, nous a interprété deux pièces provoquant des rires en cascade !



Concert de printemps

Samedi 20 avril 2024

Gros succès cette année encore avec Lady Rose et son orchestre qui nous a rejoints le 20 Avril pour le concert annuel du printemps.

Près d'une centaine de personnes était présente et une quarantaine a dansé sur les musiques des années 80 à 90.

Ce fut une soirée conviviale ou toutes les générations se sont retrouvées sur la piste.

A l'année prochaine.



Traditionnellement célébrée à Anzat, cette cérémonie du 8 mai marque la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



34^{ème} RANDONNEE PEDESTRE

Dimanche 12 mai 2024

Organisée par le Comité d'Animations



Accueil et inscriptions à la salle polyvalente : de 9h à 10h

"Ce dimanche 12 mai quelques 130 personnes sont venues déambuler sur les sentiers du Cézallier. 2 parcours mais même ambiance : petit déjeuner avec croissants pour tous au Buffier, puis au choix, retour par la Fournée ou par la grande boucle pour les plus courageux.

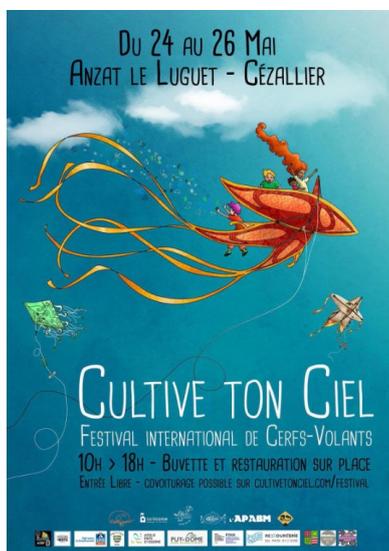
Météo idéale ... juste quelques gouttes pour presser les derniers.

Une nouvelle formule cette année qui nous permet plus de flexibilité.

Un grand merci à nos fidèles qui, face à la concurrence, nous permettent de faire perdurer nos marches annuelles depuis 34 ans maintenant...

Prochain rdv le 15 juin...on innove ...concert et planche charcuterie, fromage à partager au son du saxophone: ambiance assurée !!

Alors Tous avec nous pour faire respirer Anzat !" S.Varenne



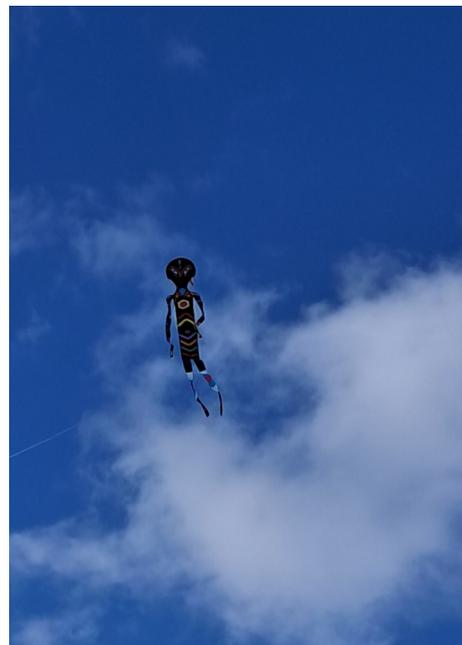
Pour la seconde année, les 24, 25 et 26 mai, le Cirque d'Artout a hissé les voiles au ciel.

En effet Emmanuel Bacharah de l'association « Cultive ton Ciel » a rassemblé dans notre commune des femmes et des hommes du monde entier qui avancent les yeux en l'air, un fil à la main. Ils sont reliés par la même passion pour une activité manuelle, millénaire et traditionnelle, reposant sur la connaissance des vents, le travail du bambou, du papier ou de la toile : **le cerf-volant.**



Venus de lointaines contrées, les cervolistes nous ont fait rêver, nous ont émus, nous ont éduqués à l'écologie, au respect de l'environnement ou initiés à la beauté du geste.

Cette année le pays à l'honneur était la Thaïlande qui a délégué trois de ses meilleurs éléments pour partager sa culture et son savoir-faire ancestral, comme les combats de « Chula et Pakpao », affrontement entre deux cerf-volants mâle et femelle magnifiquement décorés. Munis d'un arc sonore enchanteur, les cerf-volants servaient en agriculture pour effaroucher les oiseaux, protéger les récoltes et remercier pour la pluie. Déjà présent l'an passé, Sarath Kingsley, habitant Sydney en Australie a déployé ses immenses voilures prônant la nature, la paix et son origine aborigène...



Près de 2000 personnes ont admiré des cerfs-volants de toutes tailles et de toutes couleurs, participé à des ateliers créatifs, écouté la « Fanfare du Dragon », la musique et les chants des « Wargasound », flotté dans les bulles du spectacle « Bulles de savon et guitare », observé les oiseaux avec la « LPO », discuté avec l'Indien Abdul Rauf, des indonésiens, des allemands mais aussi des bretons... Une artiste locale Paule Kingleur a exposé « La tête dans les nuages », jolie création poétique de mosaïques associant les enfants des centres de loisirs et les personnes âgées des EHPAD d'Ardes-sur-Couze et Saint Germain Lembron.

Toujours dans un but écologique cher aux organisateurs, le public était invité à se rendre sur le site à pied par des chemins balisés de papillons ou à emprunter les 2 navettes régulières. Le festival a pu s'installer sur ce beau pâturage au Luguët à 1200m d'altitude et fonctionner parfaitement grâce à l'énergie joyeuse de ses nombreux bénévoles.

Marie Bayssat



L'assemblée générale 2024 de **l'Age d'Or** s'est tenue le 18 Avril dernier salle des aînés. La Présidente a remercié les participants et les excusés. Le club comptait en 2023 47 adhérents. L'assemblée a validé les comptes, préparer les activités prochaines avant de partager le goûter.

Le voyage de printemps du club conduira adhérents et amis à Millau (12) le mercredi 19 juin prochain. visite guidée du viaduc, repas aveyronnais à Millau, puis visite en petit train de la cité de Pierre à Montpellier le Vieux constitue le programme de la journée. Toute personne intéressée est cordialement invitée à participer. Cout du voyage non adhérent : 96 euros. Pour s'inscrire appeler le **0643395225** ou le **0607793973**.

Venez nombreux pour remplir le car.

Marie Thérèse Chaunion

Erratum: ci-après le bon numéro de téléphone pour joindre Cyndy et Sébastien à la Ferme du Maquis Relais

au Bosberty : 06 83 34 70 35

Compte rendu du conseil municipal (CM) du 12 avril 2024 (extraits).

Subventions 2024 aux associations

Il est proposé d'allouer une subvention de 100 € pour chacune des associations suivantes pour 2024 :

- Association du 3ème âge "l'Âge d'or du Cézallier"
- Comité d'animation d'Anzat
- Cézallier-Vallée de la Sianne
- Les P'tits loups du Cézallier
- Rider's camp Vins Bas

Il est précisé que les associations doivent proposer au moins une animation par an et qu'elles doivent transmettre à la mairie un bilan financier.

Tarifs du coût branchement au réseau assainissement appartenant aux sections et de la maintenance annuelle

Il est exposé au conseil, que les sections de communes ont ou vont financer des travaux d'assainissement dans les villages et qu'il convient de fixer le tarif du branchement ainsi que celui de la maintenance.

Il est rappelé au conseil, que la délibération N° 2018-102 en date du 7 décembre 2018 fixait le tarif du branchement à 1000 €, et que celle en date du 25 juillet 2019 N° 2019 -59 échelonnait le paiement en quatre fois.

Ainsi, il est proposé de fixer le tarif du branchement à 1000 € et d'échelonner sur 4 semestres sur deux années consécutives (soit deux paiements en 2024 et deux en 2025).

Pour la maintenance des réseaux, il est proposé de fixer le tarif à 100 € pour 2024 et l'indexer chaque année selon l'indice INSEE, index travaux publics- TP10f-canalisation, assainissement et d'adduction d'eau avec fourniture de tuyaux multi-matériaux.

Le conseil municipal décide de

- fixer le coût du branchement au réseau eaux usées à 1000€.
et précise que le paiement sera échelonné en 4 fois, sur 4 semestres sur deux années consécutives,
- fixer le tarif de la maintenance des réseaux à 100€ pour 2024, et l'indexer chaque année selon l'indice INSEE, index travaux publics- TP10f-canalisation, assainissement et d'adduction d'eau avec fourniture de tuyaux multi-matériaux.

Tarifs régie municipale de distribution de chaleur

Il est rappelé au conseil, qu'il avait été décidé par délibération N° 2023 - 82 en date du 5 décembre 2023 de fixer les tarifs concernant la revente de l'énergie de la régie municipale de chaleur à compter du 1er janvier 2024 comme suit :

- tarif R1 (fourniture de chaleur) : 128.71 € ttc/mwh soit 0.12871 ttc/kwh

Toutefois, au regard du budget de la régie et du pourcentage de perte de chaleur entre la chaufferie et les usagers, il convient de revoir les tarifs. Il est proposé au conseil d'augmenter les tarifs comme suit :

- tarif R1 – part variable (fourniture de chaleur) :

135.04 € ttc/mwh soit 0.13504 ttc/kwh.

- tarif R2 – part fixe (abonnement) : 13 € HT/KWH

Et précise que ces tarifs seront appliqués à partir du 1er juillet 2024.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Il est rappelé que les tarifs de la location de la salle polyvalente de la commune pris par délibération en date du 11 janvier 2015 sont les suivants :

- Par tranche de 24 h - 120 € / jour pour les habitants de la commune
 - 150 € / jour pour les demandeurs extérieurs de la commune
 - gratuit pour les associations communales.
- Par tranche de 48 h - 180 € pour les ressortissants de la commune
 - 225 € pour les demandeurs extérieurs à la commune
 - gratuit pour les associations communales.

Au vu de l'augmentation des coûts, notamment ceux de l'énergie, il est proposé de modifier les tarifs de location.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- du lundi au vendredi par tranche de 24h :

120€ pour les habitants de la commune

150 € pour les demandeurs extérieurs à la commune

- Week-end (à partir du vendredi soir au lundi matin) :

180 € pour les habitants de la commune

250€ pour les demandeurs extérieurs

- gratuit pour les associations communales.

- Caution : 200€

Et précise qu'une attestation de responsabilité civile devra être fournie.

Tarifs station Parrot

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2024_011 en date du 30 janvier 2024.

A la demande du Centre des Finances Publiques, il convient de rectifier la délibération n° 2024_11 fixant des tarifs de vente des produits de la Maison du Signal selon la grille tarifaire à disposition au secrétariat de mairie.

Le Conseil municipal décide que :

Le tarif de vente des produits des producteurs sera fixé avec une marge de + 20 % du prix d'achat du produit. Cette grille tarifaire sera évolutive et de fait mise à jour en fonction des produits achetés et des changements du prix d'achat.

Vin chaud : 2.50 €

Convention de partenariat salarial entre la commune d'Anzat le Luguet et la commune de Leyvaux

Il est exposé au conseil municipal que la commune voisine de Leyvaux cherche une solution pour effectuer les travaux d'entretien extérieur. En effet, la personne qui effectuait ce travail a souhaité arrêter.

Ainsi il a été proposé que l'un des employés techniques de la commune d'Anzat le Luguet puisse effectuer ces travaux. La commune de Leyvaux réglera cette prestation en fonction d'un tarif défini.

Il est proposé au conseil de facturer le coût de cette prestation selon le coût horaire moyen d'un agent technique rémunéré par la commune soit 20 € l'heure et si le matériel utilisé est celui de la commune d'Anzat le Luguet, 30€ l'heure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette décision.

Tarifs logements communaux

Il est proposé de fixer les tarifs des loyers pour le bar restaurant et le logement, situé 14 route du Cézallier, le bourg et le logement dit "la Poste", situé au 25 route du Cézallier au bourg.

Le conseil municipal fixe les tarifs de location comme suit :

- Bar restaurant, sis 14 route du Cézallier : 125€ HT soit 150 TTC/mois
- Logement bar restaurant, sis 14 route du Cézallier : 350 €/mois
- Logement dit "la Poste" sis 25 route du Cézallier : 400€/mois indexé selon l'indice de référence des loyers.

Travaux enfouissement du réseau télécom au hameau de la Vazèze

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023_43 en date du 09 juin 2023.

Il est exposé aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme, auquel la Commune est adhérente.

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 et de ses avenants n°1 et 2 signés respectivement le 15 septembre 2010 et le 21 mars 2016 entre le territoire d'énergie Puy-de-Dôme – LE CONSEIL DEPARTEMENTAL et ORANGE, les dispositions suivantes sont prises :

- D'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté au conseil.
- De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à **3 840,00 € H.T.**, soit **4 608,00 € T.T.C.**
- De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à **5 200,00 € H.T.** soit **6 240,00 T.T.C.** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du Receveur du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.
- De prévoir à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Saison culturelle 2024

juillet et août :

Festival des 4 sommets Anzat le Luguet

ASTREOS
Samedi
6 juillet 2024
Nuit des églises
20 h 30
Anzat le Luguet
Libre participation

PATRIC ROCHEDY
Samedi
20 juillet
2024
Conteur
15 h
Libre participation
Anzat le Luguet
Chapelle du Luguet
Libre participation

Vendredi 26 juillet 2024
Musique trad
Patrice Rix
Anzat le Luguet
Chapelle du Luguet
15 h
Libre participation

ANZAT LE LUGUET
Samedi 3 août 2024
20 h 30
Concert
MORENICA
Salle polyvalente Libre participation

Nuit des étoiles
Samedi 10 août 2024
ARAËLLE
En première partie:
Concert musique celtique et folk
En deuxième partie:
Observation des étoiles avec l'astronome Philippe Morvan
Observatoire d'Astrophysique Cézaillet, Cantal
OACC
Anzat le luguet
Salle polyvalente Libre participation
Renseignements : 06 95 18 63 50
20 h 30

Concert
Anzat le Luguet
LOS MABAVIHAS
Samedi 17 août
20 h 30 Salle polyvalente
Libre participation

Juin :

Jeudi 6 :

Cérémonie au Bosberty pour la date anniversaire du débarquement du 6 juin 1944, avec la chanteuse Maria Coury, suivi d'un moment convivial au buron de Margemont, organisé avec la collaboration de la commune de Molèdes. 10 h 30.



Samedi 15 :

Concert avec **Pascal SAXBAC** organisé par le *comité des fêtes* d'Anzat, planches charcuterie, fromage à partir de 22 h.

Dimanche 23 :

Grande fête du Cézallier à Vèze (15) de 10h à 18h.



Marché de pays avec
nos
producteurs habituels et
quelques nouveaux !

Août :

Samedi 24 et dimanche 25 : Fête de la St Roch avec le comité des fêtes.

Septembre :

Samedi 21 : Journées européennes du patrimoine. Les tours de plans carrés.

Adresse de messagerie :

anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

<http://www.anzat-le-luguet.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

